

Liberté Égalité Fraternité

LE CONCOURS EXTERNE SUR TITRES POUR L'ACCES AU CORPS DES INGENIEURS DES MINES (session 2025)

Le corps des mines est un corps de fonctionnaires interministériel, administrativement rattaché au ministre de l'économie, dont la vocation et les missions de base s'articulent autour du développement, du contrôle et de la régulation des activités économiques.

Les ingénieurs des mines participent à la conception, à la mise en œuvre et à l'évaluation des politiques publiques, notamment dans les domaines relatifs :

- 1. A l'industrie et à l'économie;
- 2. Aux technologies de l'information et de la communication, à leur utilisation et aux services qui leur sont associés ;
- 3. A l'énergie et aux matières premières ;
- 4. A la protection de l'environnement, à la sécurité industrielle et à la santé publique ;
- 5. A la recherche, à l'innovation et aux technologies nouvelles ;
- 6. A l'aménagement du territoire et aux transports ;
- 7. A la normalisation et à la métrologie;
- 8. Aux banques, aux assurances et aux services financiers.

Références du concours :

- Décret n° 2009-63 du 16 janvier 2009 modifié, portant statut particulier du corps des ingénieurs des mines (en particulier, les articles 4 et 7);
- Arrêté du 21 janvier 2011 fixant les modalités d'organisation du concours externe sur titres pour l'accès au corps des ingénieurs des mines ;
- Arrêté du 18 novembre 2024 portant ouverture au titre de l'année 2025 d'un concours externe sur titres pour le recrutement d'un ingénieur des mines (publié au Journal officiel du 20 novembre 2024).

Qualités et conditions pour concourir :

- Le concours est ouvert aux candidats titulaires, au 1^{er} janvier 2025 d'un diplôme de doctorat dans un domaine de compétence du corps ou qui peuvent justifier de qualifications au moins équivalentes attribuées dans les conditions prévues par le décret n°2007-196 du 13 février 2007;
- 1 poste est ouvert au concours externe sur titres de 2025.

> Epreuves

- Une épreuve de pré-admissibilité sur examen du dossier de candidature
- 2 épreuves d'admissibilité :
 - 1°) Rédaction d'une note de synthèse à partir d'un dossier, sur un sujet en rapport avec les missions du corps (coefficient 1, durée 4 heures);
 - 2°) Epreuve orale d'une heure portant sur le parcours et les travaux scientifiques effectués par le candidat consistant en un exposé oral par le candidat de sa thèse, suivi d'un échange avec les membres du jury (coefficient 2).
- Une épreuve d'admission : entretien à caractère général d'une heure avec le jury (coefficient 3).

≻ Calendrier

- Date limite de réception des candidatures au Service du Conseil général de l'économie, par internet en utilisant le lien d'inscription suivant : https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/concours-externe-docteurs-corps-des-mines-2025 : le 3 février 2025 à 13h00 (heure de Paris)

- Épreuves d'admissibilité (à titre indicatif) :

• écrits : le 9 avril 2025

• oraux : du 19 au 22 mai 2025

- Epreuve d'admission : 23 mai 2025

> Liste des lauréats des années précédentes

Année	Lauréat[e]
2013	Thomas LOMBES
2014	Côme BERBAIN
2015	Claire BARITAUD
2016	Hadrien BOLNOT
2017	Simon GOURDIN
2018	Thibault MANNEVILLE
2019	Adrien FACON
2020	Claire LUCAS
2021	Juliette KAHN
2022	Elise LAPERROUSAZ
	Romain BEY
2023	Lucas VERNEY
	Jean-Baptiste GUILLAUMIN
2024	Georges-Axel JALOYAN

> <u>Demandes de renseignements</u>

Ministère de l'économie, des finances et l'industrie Service du Conseil général de l'économie Télédoc 333 139 rue de Bercy 75572 Paris Cedex 12

Tél. 01 53 18 24 05

 $Lien \quad d'inscription: \quad \underline{https://www/demarches-simplifiees.fr/commencer/concours-externedocteurs-corps-des-mines-2025$

Mél: cge.concours@finances.gouv.fr

Internet: http://www.economie.gouv.fr/cge/concours

Une réunion d'information sera organisée le 14 janvier 2025 à 12h30 en Visio

(Le lien d'accès sera transmis après inscription par mail au cge.concours@finances.gouv.fr)